



Association des médecins  
omnipraticiens de Québec

2700, rue Jean Perrin, bur. 214  
Québec (Qc) G2C 1S9  
Tél.: (418) 843-8883 / Téléc.: (418) 843-7330  
Courriel: amoc@bellnet.ca

## **Association des Médecins Omnipraticiens de Québec**

**« LES TOUTES DERNIÈRES NOUVELLES... »**

**URGENT**

**Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des  
médecins de votre service, département, UMF,  
GMF, Clinique ou CLSC  
2 pages incluant celle-ci**

## « Les toutes dernières nouvelles... »

...du jeudi, 7 juillet 2011

### **Lancement de la grande campagne du vote sur la nouvelle Entente générale**

Ça y est, après près de trois semaines d'attente, la dernière étape du renouvellement de notre Entente générale pour les années 2010-2015 débute.

Des retards importants ont été entraînés par la grève des Postes, mais aussi, par le retour à la normale du service postal, plus lent que prévu. Votre envoi a été mis à la poste lundi cette semaine, le 4 juillet dernier.

Vous recevrez tous et chacun, à votre adresse postale habituellement utilisée par la FMOQ, un volumineux document qui résume les propositions de renouvellement de l'Entente générale, et à la toute fin, un bulletin de vote que vous devrez évidemment compléter et retourner par l'enveloppe préadressée et préimprimée.

Étant donné la période estivale, la période de vote débute cette semaine, et se poursuivra jusqu'à la première semaine d'août; le vendredi 5 août étant la toute dernière journée pour mettre votre vote à la poste.

Le décompte se fera dans les deux semaines à suivre, avec un résultat attendu vers la mi-août.

Tel que mentionné, le document est assez volumineux et pourra requérir près d'une heure pour en faire une analyse approfondie, et surtout, y retrouver les sections qui peuvent ou non s'appliquer à votre profil de pratique. Vous pourrez constater qu'une grande portion de ce qui est proposé répond à notre objectif de valoriser la pratique de la médecine familiale. À cet effet, plusieurs des mesures permettent de bonifier ce que vous faites déjà dans la vie de tous les jours. On estime que 94 % des offres s'appliquent sans nécessairement augmenter votre offre de service.

Évidemment, 6 % des sommes retrouvées peuvent être « encaissées » par un médecin si ce dernier décide d'augmenter son offre de service, d'une manière ou d'une autre.

Plusieurs médecins m'ont souligné que certaines mesures étaient déjà très bien documentées, mais que d'autres allaient devoir être précisées au cours des prochains mois. La transformation du mode de rémunération du tarif horaire en « rémunération mixte » en est un bel exemple. Il était pratiquement impossible de réunir les médecins de ces différents milieux, en plein été, pour établir les bases de cette nouvelle rémunération, qui devra en même temps, être représentative de chaque milieu de soins, et en même temps, intégrer les sommes prévues pour rehausser cette rémunération.

Normalement, cette lecture devrait vous passionner! Si jamais, le document s'avère plus complexe que prévu à analyser, je vous invite à communiquer avec l'un des officiers de l'AMOQ. Votre Association a des représentants dans presque chacun des secteurs de pratique qui pourront vous porter assistance et vous aider à vous faire une idée.

En terminant, j'ai eu la chance de suivre de très près tous les développements de ce renouvellement depuis le dépôt de notre cahier de charge en mars 2010. Nous avons marqué des points, nous aurions aimé en marquer plus sur certains autres, mais dans l'ensemble, il s'agit d'une proposition de renouvellement que nous ne devrions pas laisser passer. Elle est plus qu'acceptable à mes yeux. À vous maintenant de nous le dire,

*Michel Lafrenière, MD, Président, Association des médecins omnipraticiens de Québec*